

*AXES PRIORITAIRES DU
PROJET D'ETABLISSEMENT
OCTOBRE 2010*

*P. PLUMECOCQ
Principal*

Collège Bernard Chochoy – Norrent Fontes

Octobre 2010

Les axes prioritaires du projet d'établissement :

- 1) Favoriser la réussite scolaire de chaque élève.**
- 2) Maintenir une politique forte en faveur des langues vivantes au sein du collège.**
- 3) Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et scientifique des élèves.**
- 4) Développer la politique d'éducation à la santé et à la citoyenneté.**
- 5) Maintenir et développer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication.**

Favoriser la réussite scolaire de chaque élève.

Objectifs opérationnels :

- **Mettre en place l'évaluation par le socle commun des connaissances et des compétences ;**
- **Prendre en compte les difficultés scolaires ;**
- **Personnaliser le parcours des élèves ;**
- **Mobiliser les parents dans le suivi scolaire de leur enfant ;**
- **Développer une démarche personnelle de l'élève dans son parcours de découverte des métiers et des formations ;**

Description succincte des actions mises en place :

- **Mettre en place l'évaluation du socle commun en concertation avec les équipes pédagogiques ;**
- **Poursuivre et développer la mise en place des Programmes Personnalisés de Réussite Educative (PPRE) ;**
- **Aide au travail personnel de l'élève (organisation, apprentissage de l'autonomie, méthodes de mémorisation active) ;**
- **Parcours relais (ouverture vers le monde du travail) ;**
- **Participation des élèves aux forums des métiers et des formations ;**

**Moyens consacrés au fonctionnement pédagogique, à la formation des personnels :
Moyens matériels :**

- **Ressources humaines :**

Enseignants, Assistants d'Education, COPSY, Professeur documentaliste.

- **Formation des personnels :**

FIL : PPRE ; PAF : socle commun

- **Moyens matériels :**

Outils informatiques de gestion de l'évaluation du socle commun.

Eléments d'appréciation :

Taux de réussite au brevet des collèges ;

Taux d'orientation en seconde générale ;

Taux d'orientation en fin de seconde ;

Taux d'élèves bénéficiant d'un PPRE.



Axe prioritaire n°2 :

Maintenir une politique forte en faveur des langues vivantes au sein du collège.

Objectifs opérationnels :

- Favoriser l'accès des élèves aux classes bi-langues du collège;
- Maintenir une liaison écoles du secteur – collège – lycée(s) ;
- Encourager l'appariement du collège avec des établissements d'Allemagne ou d'Angleterre;
-

Description succincte des actions mises en place :

- Travail en amont auprès des élèves du primaire et de leurs parents ;
- Mise en œuvre des épreuves de certification en Allemand (niveaux B1 ou A2);
- Accompagnement éducatif en langues vivantes ;

Moyens consacrés au fonctionnement pédagogique, à la formation des personnels :

Moyens matériels :

- Ressources humaines :

- Formation des personnels :

FIL liaison école-collège-lycée ;

- Moyens matériels :

Budget sorties et voyages ;

Éléments d'appréciation :

Taux d'élèves bi-langue en 6° et 5°,

Taux d'élèves germanistes ;

Taux d'élèves ayant acquis les niveaux A2 ou B1 ;

Liaison troisième – seconde : évaluation des compétences acquises au collège.



Axe prioritaire n°3 :

Favoriser l'ouverture culturelle, artistique et scientifique des élèves.

Objectifs opérationnels :

- **Organiser l'accompagnement éducatif en favorisant l'ouverture culturelle et artistique des élèves ;**
- **Mise en œuvre de l'enseignement de l'histoire des arts ;**
- **Ouverture culturelle et artistique par l'organisation de visites.**

Description succincte des actions mises en place :

- **Organisation de sorties culturelles et exploitations pédagogiques associées ;**
- **Accompagnement éducatif : théâtre, danse, arts plastiques (sculpture sur béton cellulaire et loisirs créatifs);**
- **Expositions temporaires culturelles au collège ;**

Moyens consacrés au fonctionnement pédagogique, à la formation des personnels :

Moyens matériels :

- **Ressources humaines :**
Intervenants extérieurs.

- **Formation des personnels :**

- **Moyens matériels :**

Éléments d'appréciation :

Résultats obtenus à l'épreuve d'histoire des arts ;
Taux de fréquentation des élèves aux activités proposées à l'accompagnement éducatif ;



Axe prioritaire n°4 :

Développer la politique d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Objectifs opérationnels :

- **Promotion de la santé des élèves ;**
- **Permettre aux élèves de faire des choix responsables en matière de citoyenneté ;**
- **Favoriser la pratique du sport ;**

Description succincte des actions mises en place :

- **Action de réflexion sur les addictions (drogue, tabac, alcool) en particulier l'action CARCAJOU (lutte contre les drogues);**
- **Projet « CAP FORME » : hygiène alimentaire et pratique de l'exercice physique ;**
- **Mise en œuvre du CESC ;**
- **Favoriser l'accès des élèves aux activités de l'UNSS**
- **Plan d'éducation à l'image.**

Moyens consacrés au fonctionnement pédagogique, à la formation des personnels :

Moyens matériels :

- **Ressources humaines :**
Professeurs d'EPS, Infirmière, Assistante sociale, Assistants d'Education ;
Service jeunesse de l'intercommunalité ; CCAS de la commune ;

- **Formation des personnels :**
Formation CARCAJOU

- **Moyens matériels :**

Eléments d'appréciation :

Taux de fréquentation à l'UNSS ;
Bilan santé proposé par le service médical du collège en faveur des élèves ;



Axe prioritaire n°5 :

Maintenir et développer l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Objectifs opérationnels :

- **Développer l'équipement du collège en NTIC ;**
- **Equiper les salles de cours en matériel de vidéo projection et de tableaux blancs interactifs;**
- **Donner aux parents un accès internet à l'information concernant la scolarité de leur enfant (évaluation des élèves, informations aux parents...);**

Description succincte des actions mises en place :

- **Construction d'une seconde salle informatique (30 postes élèves);**
- **Politique d'équipement des salles en vidéo projection et en tableaux blancs interactifs;**
- **Déployer un outil de communication par internet avec les parents (notes de l'élève, information sur le collège.);**

Moyens consacrés au fonctionnement pédagogique, à la formation des personnels :

Moyens matériels :

- **Ressources humaines :**

- **Formation des personnels :**

Formation à l'utilisation du TBI et du réseau pédagogique de l'établissement.

- **Moyens matériels :**

Subventions pour l'installation d'une seconde salle informatique (30 postes élèves) ;

Éléments d'appréciation :

Taux de fréquentation des salles informatiques ;

Taux de fréquentation de l'espace internet dédié aux parents d'élèves ;